



**45 ans à la défense et à
la promotion des droits
des citoyens du Québec à recevoir
des soins et des services
dignes et adéquats**

**CPM EXPRESS MARS 2020
POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS AFFILIÉS**

Chers membres de comités affiliés,

**CORONA-VIRUS, LES DROITS DES USAGERS DANS LES
CIRCONSTANCES ACTUELLES:**

Les personnes résidant dans les établissements et les installations comme les patients en hôpital dont vous défendez les droits collectifs ne perdent pas leurs droits du fait de la situation sérieuse dans laquelle le Québec et le monde entier se trouvent présentement.

Les membres des comités et nous-mêmes au CPM devons évidemment comprendre et appuyer les autorités dans les diverses

mesures adoptées, parfois drastiques, afin d'endiguer la progression du virus. Cela n'autorise toutefois pas personne à maltraiter qui que ce soit dans les milieux de vie ou dans les hôpitaux, ni les résidents, ni le personnel.

N'hésitez pas à nous communiquer quelque situation que ce soit que, malgré les circonstances, vous jugez inhumaine ou inacceptable.

RAPPEL SUR L'ACTION COLLECTIVE (RECOURS COLLECTIF) EN COURS :

Les démarches en vue d'un procès ont démarré et nous suivons la situation des procédures de près. Rappelons que les personnes admissibles peuvent aussi continuer à s'inscrire à l'adresse courriel :

CHSLD@larochelleavocats.com

Merci encore pour votre appui.

L'équipe du Conseil pour la protection des malades

info@cpm.qc.ca

514-861-5922